

Marie Moret à Paul Picot, 25 septembre 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [25 septembre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Picot, Paul](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Marie Moret expose les modifications à apporter au modèle d'un canapé qu'elle veut faire réaliser et commande une descente de lit.

Support Une ligne du texte de la lettre, sur le folio 340r, est manuscrite à la mine de plomb.

Mots-clés

[Économie domestique](#)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 2 p. (339r, 340r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Grise Familistère 15 juillet 86

Monsieur Picot,

Nous pouvons faire apparaître, quand nous vaudrez, le canapé - modèle en blanc - que vous l'avez suffisamment étudié et sommes arrivés aux conclusions suivantes :

Le dossier est bien comme hauteur et inclinaison.

Le siège a la hauteur et la largeur suffisantes ;

Mais il n'a pas la longueur souhaitée pour que une personne de grande taille s'y couche aisément.

Il faudrait donc donner aux deux canapés définitifs que nous avons à me fournir 15 centimètres de plus en longueur, des bras aussi, tout à modifier : ils sont un peu bas. Il faudrait leur donner 15 millimètres de plus en hauteur.

Si vous avez quelques réflexions à me faire concernant ces modifications à apporter pour les deux canapés définitifs

et que nous jugiez à propos d'en venir
causer avec moi, je serai à votre
disposition demain à 10 heures du matin
mais je vous ai dit tout ce que je juge utile.

Je vous envoie, en même temps que
cette lettre, la descente de lit que nous
n'avons fournie tout récemment. J'en
ai besoin d'une seconde exactement
semblable ou le plus semblable possible
pour la même chambre.

Veuillez agréer, Monsieur, mes
civilités parfaites

Marie Gadon.